



UNIMARKETING



UniMarketing – Le Droit

Sondage

Maintien ou défusion dans
Masson-Angers



14 février 2008

TABLE DES MATIÈRES

1. MÉTHODOLOGIE.....	3
2. VARIATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX DEPUIS LA FUSION DE 2002	4
3. LES RÉSIDANTS DE MASSON-ANGERS SATISFAITS DU TRAVAIL DU MAIRE.....	5
4. SATISFACTION À L'ÉGARD DU CONSEILLER LUC MONTREUIL.....	6
5. UNE MAJORITÉ OPPOSÉE À LA TENUE D'UN NOUVEAU RÉFÉRENDUM SUR LE MAINTIEN/DÉFUSION DE MASSON-ANGERS AVEC GATINEAU	7
6. LES PARTISANS DU MAINTIEN DE MASSON-ANGERS DANS GATINEAU SONT MAJORITAIRES	8

1. MÉTHODOLOGIE

Ce sondage UniMarketing-Radio-Canada a été réalisé du 11 au 12 février 2008 par voie d'entrevues téléphoniques auprès de la population de 18 ans et plus du secteur de Masson-Angers à Gatineau.

L'échantillon a été tiré aléatoirement parmi les échanges téléphoniques de la population à l'étude et les répondants ont été sélectionnés de façon aléatoire parmi les personnes de 18 ans et plus au sein des ménages contactés.

Les données d'ensemble ont été pondérées sur la base du recensement de 2001 en fonction du sexe, de l'âge et du poids démographique de la population, de façon à rendre les résultats conformes à la situation générale de la population adulte du secteur de Masson-Angers.

Les résultats d'ensemble (pour un échantillon de 405 répondants) sous-tendent une marge d'erreur échantillonnale maximale de $\pm 4,9 \%$ et ce, 19 fois sur 20.

Population	Répondants	Marge d'erreur (95 %)
Masson-Angers	405	$\pm 4,9 \%$

2. VARIATION DE LA QUALITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX DEPUIS LA FUSION DE 2002

Quatre résidants sur dix (41 %) de l'ancienne ville fusionnée Masson-Angers estiment que la qualité des services municipaux s'est détériorée depuis la fusion avec Gatineau en 2002, alors que 36 % pense qu'elle est demeurée la même. Seulement 9 % est d'avis qu'elle s'est améliorée. Un autre 11 % des répondants affirme ne pouvoir se prononcer puisqu'ils n'habitaient pas Masson-Angers au moment de la fusion, il y a maintenant six ans.

Ces résultats sont assez similaires avec ceux d'un sondage réalisé par notre firme en mars 2004, soit quelques mois avant la tenue du référendum sur la défusion : 46 % jugeaient que les services s'étaient détériorés, 45 % qu'ils étaient restés les mêmes et 2 % qu'ils s'étaient améliorés.

Plus les répondants sont âgés et habitent depuis longtemps à Masson-Angers, plus ils ont tendance à penser que les services municipaux se sont détériorés (67,8 %). Les partisans de la défusion sont plus nombreux à juger que les services se sont détériorés depuis 2002.

Qualité des services municipaux depuis la fusion

	Février 2008	Mars 2004
Améliorée	9%	2%
Détériorée	41%	46%
Restée la même	36%	45%
N'habitait pas Masson-Angers	11%	-
Ne sais pas / Ne répond pas	3%	7%



Depuis la fusion de l'ancienne municipalité de Masson-Angers à la Ville de Gatineau en janvier 2002, est-ce que vous considérez que la qualité des services municipaux dans le secteur de Masson-Angers s'est améliorée, détériorée ou est restée la même?

3. LES RÉSIDANTS DE MASSON-ANGERS SATISFAITS DU TRAVAIL DU MAIRE

Près de trois répondants sur quatre (74 %) se déclarent satisfaits («très» / 12 % - «assez» / 62 %) du travail du maire Marc Bureau depuis son élection à la mairie de Gatineau en novembre 2005, contre 21 % d'insatisfaits et 5 % sans opinion exprimée.

En octobre dernier, 69 % des résidants de Masson-Angers se disaient satisfaits du travail du maire. À titre comparatif, en mars 2004, soit quelques mois avant le référendum sur la fusion, le maire de l'époque Yves Ducharme obtenait un taux de satisfaction de seulement 28 % !

Sur une échelle de satisfaction, le maire obtient un score global de 64 %. Les répondants favorables à la tenue d'un référendum et à une éventuelle défusion de Masson-Angers affichent un niveau de satisfaction moins élevé (59 %).

Satisfaction à l'égard du maire de Gatineau

	Total
Très satisfait	12%
Plutôt satisfait	62%
Satisfait	74%
Plutôt insatisfait	15%
Très insatisfait	6%
Insatisfait	21%
Ne sais pas / Ne répond pas	5%



Êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait du travail du maire de Gatineau, M. Marc Bureau, depuis son élection en novembre 2005?

4. SATISFACTION À L'ÉGARD DU CONSEILLER LUC MONTREUIL

Le deux tiers des répondants (66 %) se déclarent satisfaits («très» / 18 % - «assez» / 48 %) du travail du conseiller municipal du secteur de Masson-Angers, M. Luc Montreuil, depuis son élection en novembre 2005, contre 23 % d'insatisfaits et 11 % sans opinion exprimée.

À titre comparatif, en mars 2004, soit quelques mois avant le référendum sur la fusion, le conseiller Montreuil obtenait un taux de satisfaction exactement similaire à 66 % !

Sur une échelle de satisfaction, le conseiller obtient un score global de 63 %. Les répondants défavorables à la tenue d'un référendum et à une éventuelle défusion de Masson-Angers affichent un niveau de satisfaction moins élevé (59 %).

Satisfaction à l'égard du conseiller municipal de Masson-Angers

	Total
Très satisfait	18%
Plutôt satisfait	48%
Satisfait	66%
Plutôt insatisfait	15%
Très insatisfait	8%
Insatisfait	23%
Ne sais pas / Ne répond pas	11%



Êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, plutôt insatisfait ou très insatisfait du travail du conseiller municipal de Masson-Angers, M. Luc Montreuil, depuis l'élection de novembre 2005?

5. UNE MAJORITÉ OPPOSÉE À LA TENUE D'UN NOUVEAU RÉFÉRENDUM SUR LE MAINTIEN/DÉFUSION DE MASSON-ANGERS AVEC GATINEAU

Une mince majorité de résidents de Masson-Angers (53 %) estime que le tribunal ne devrait pas ordonner la tenue d'un nouveau référendum sur le maintien ou la défusion du secteur de la Ville de Gatineau, alors que 43 % pensent le contraire et 4 % n'expriment pas d'opinion.

Les répondants favorables à une éventuelle défusion sont évidemment largement en accord avec la tenue d'un nouveau référendum.

Les personnes âgées de 65 ans et plus sont plus nombreuses à s'opposer à la tenue d'un référendum, tout comme les personnes qui n'habitaient pas Masson-Angers au moment de la tenue du référendum de 2004.

Accord avec la tenue d'un nouveau référendum sur la défusion de Masson-Angers

	Total
Oui	43%
Non	53%
Ne sais pas / Ne répond pas	4%



Selon vous, le tribunal devrait-il ordonner la tenue d'un nouveau référendum sur la défusion de Masson-Angers de la Ville de Gatineau?

6. LES PARTISANS DU MAINTIEN DE MASSON-ANGERS DANS GATINEAU SONT MAJORITAIRES

Si un nouveau référendum avait eu lieu à Masson-Angers entre le 11 et le 12 février dernier, l'option du maintien dans la Ville de Gatineau aurait obtenu 57 % des appuis contre 43 % pour la défusion, après répartition proportionnelle des indécis.

Il y a peu de différences significatives entre les différents sous-groupes sociodémographiques (sexe, âge, scolarité). Cependant, les répondants qui habitent Masson-Angers depuis moins de quatre ans (date du référendum de 2004) sont largement opposés à la défusion (70 %), alors que ceux qui y habitent depuis 25 ans ou plus forment le seul groupe majoritairement favorable à la défusion dans une proportion de 56 %.

On constate que 18 % des résidants de Masson-Angers qui avaient voté pour la défusion en 2004 ont maintenant changé d'avis.

Option préférée aujourd'hui concernant la fusion ou la défusion municipale de Masson-Angers

	Total	Total après répartition proportionnelle des indécis
La défusion de Masson-Angers de la Ville de Gatineau	41%	43%
Le maintien de Masson-Angers dans la Ville de Gatineau	54%	57%
Ne sais pas / Ne répond pas	5%	-



Si un référendum sur la défusion avait lieu aujourd'hui, quelle option choisiriez-vous ?